

DISPOSITIF DE FORMATION MODULAIRE POUR ASHQ PARTICIPER AUX SOINS D'HYGIENE, DE CONFORT ET DE BIEN ÊTRE DE LA PERSONNE AGEE

Objectif global du dispositif :

Apporter les connaissances de base indispensables pour participer aux soins d'hygiène, de confort et de bien-être de la personne âgée, sous la responsabilité d'un cadre de santé et en collaboration avec l'ensemble des soignants.

Objectifs de la formation:

- Aider une personne âgée dans les actes de la vie quotidienne en tenant compte de ses besoins et de son degré d'autonomie
- Réaliser des soins d'hygiène et de confort quotidiens en utilisant des techniques appropriées

Public concerné et pré requis :

➤ **Public concerné :**

ASH exerçant en EHPAD, SAAD ou établissement de santé, public ou privé, depuis au moins 3 mois

Professionnel volontaire et sélectionné par son employeur

➤ **Pré-réquis :** aucun

Séance :

➤ **Lieu :** IFSI/IFAS de Fleyriat

➤ **Contenus de l'action :**

4 modules de formation

**Module 1
17 heures**

Prendre soin de la personne âgée

- Vieillesse physiologique et psychologique de la personne âgée
- Droits de la personne âgée
- Contexte environnemental et socioéconomique de la personne âgée, connaissance de la personne âgée et de son environnement
- Besoins de la personne âgée, capacités et incapacités : dépendance / indépendance / sources de difficultés
- Lien social, place des aidants en EHPAD ou lors de la prise en charge à domicile

<p>Module 2 18 heures</p>	<p>Répondre aux besoins de la personne âgée</p> <ul style="list-style-type: none"> - Observation clinique de la personne âgée - Posture professionnelle (bienveillance/empathie), Relation avec la personne âgée avec ou sans troubles cognitifs et/ou en perte d'autonomie (écoute/reformulation) , Relation avec les résidents, les aidants - Organisation du travail en équipe, relation avec les membres de l'équipe - Ethique professionnelle, confidentialité, secret professionnel, comportement professionnel
<p>Module 3 7 heures</p>	<p>Protéger la personne âgée</p> <ul style="list-style-type: none"> - La lutte contre la propagation du virus de la Covid 19 : les infections associées aux soins, les modes de transmission, les mesures barrières - Les précautions standards et complémentaires : hygiène des mains, la tenue professionnelle, circuits propres/sales, habillage/déshabillage - La prévention des chutes : rôle de l'aide-soignant lors de la mobilisation, lors de l'installation en chambre, la surveillance des contentions
<p>Module 4 21 heures</p>	<p>Aider à la réalisation des soins</p> <ul style="list-style-type: none"> - Préalables aux soins : critères de qualité des soins et intimité dans les soins intégrés dans les soins d'hygiène et de confort - Les soins d'hygiène et de confort : hygiène corporelle et aide habillage/déshabillage - Elimination urinaire et fécale et protections anatomiques - Aide à la mobilisation et à l'installation de la personne - L'alimentation, le sommeil intégré dans les besoins du module 1 - Ergonomie : gestes et postures - Transmission des informations
<p>Retour d'expérience 7 heures</p>	<p>Bilan post formation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Séances d'analyse de pratique - Autoévaluation - Bilan de fin de formation

➤ **Moyens pédagogiques**

Alternance entre apports théoriques et ateliers pratiques (ex : kit de vieillissement)
Jeux de rôle, Echanges d'expériences entre les participants et analyse de pratique
Etude de cas, Ateliers « pratiques »

➤ **Intervenants**

Formateurs IFSI/IFAS
Intervenants extérieurs experts
Aides-soignants en activité en EHPAD/USLD et structures de soins à domicile

➤ **Durée et période de la formation**

70 h ou 10 jours

DATES	Nombre de places
<p>MODULE 1 : Prendre soin de la personne âgée ET MODULE 2 : Répondre aux besoins de la personne âgée Du 24 au 26 Septembre et du 16 au 17 Octobre 2025</p>	<p>De 8 à 12</p>

MODULE 3 : Protéger la personne âgée 6 Novembre 2025	De 8 à 12
MODULE 4 : Aider à la réalisation des soins Du 26 au 28 Novembre 2025	De 8 à 12
Jour de Bilan 16 Décembre 2025	De 8 à 12

Modalités d'organisation, d'évaluation et de validation:

➤ Moyens de déroulement

Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation
Documents supports de formation remis en format papier
Documents supports de formation projetés

➤ Délai d'accès

En fonction des places disponibles et au plus tard le 30 Juin de l'année en cours.

➤ Moyens de suivi

Fiches de présence.

➤ Evaluation

Autoévaluation
Quizz à l'issue de chacune des séances
Questionnaire de satisfaction

➤ Validation

Présence aux 70 heures de formation pour l'obtention d'une attestation de suivi de formation permettant la dispense de sélection pour être admis en formation d'AS (sous réserve de posséder une expérience professionnelle au contact des personnes âgées d'une durée minimale de 6 mois)

➤ Tarifs :

2 000 euros : agent GHT Bresse Haut Bugéy
3 000 euros : agent établissement extérieur

Accessibilité :

Pour les personnes en situation de handicap, prendre contact avec nous pour que nous puissions vous proposer la situation la mieux adaptée.

Contacts :

Auprès du secrétariat : 04.74.45.43.83 ou par mail ifsi@ch-bourg01.fr